

Paris, le 10 juin 2021

## L'UNPI s'ouvre aux « Foncières de France »

La nouvelle association « Foncières de France » est une émanation de l'UNPI (Union Nationale des Propriétaires Immobiliers) au travers d'un collège qui représente des propriétaires bailleurs disposant d'un patrimoine dimensionné sur tout ou partie du territoire national.

Née de la crise sanitaire du Covid où de nombreux opérateurs souhaitent alerter le gouvernement sur les conséquences des impayés de loyers commerciaux, elle a pour objet de défendre les intérêts de foncières privées françaises non cotées dont les dirigeants consacrent l'essentiel de leur temps à la gestion et au développement des leurs actifs.

Les missions de l'association s'inscrivent non seulement dans la représentation d'une catégorie de bailleurs auprès des pouvoirs publics mais aussi dans la recherche du développement de ses adhérents grâce à la mise en place d'actions, la diffusion d'informations juridiques et d'actualités, la réalisation d'études, l'échanges de bonnes pratiques...

**Christophe DEMERSON**, Président de l'Association et **Bruno BROSSET**, Secrétaire général indiquent :

*« La crise sanitaire a identifié un certain nombre d'acteurs qui développe un modèle économique à part entière et qui pourraient prétendre à un statut adapté à l'instar des loueurs en meublés professionnels. Durant les confinements, ils ont souhaité se fédérer avec le soutien de l'UNPI afin de relayer auprès du gouvernement des problématiques communes et notamment celles des impayés de loyers commerciaux qui pesaient sur leurs engagements bancaires. Attachés à la propriété immobilière, cette catégorie de bailleurs actifs sont de véritables entrepreneurs qui ne souhaitent pas être assimilés à des rentiers mais à des investisseurs professionnels. »*

L'association des « Foncières de France » bénéficie de tous les services supports de l'UNPI pour son fonctionnement et fait appel à des intervenants extérieurs référents pour favoriser ses travaux qu'elle organise dans le cadre d'ateliers.

**Contacts :** [foncieredefrance@unpi.fr](mailto:foncieredefrance@unpi.fr) – 01 44 11 32 42  
<https://foncieredefrance.unpi.org>